

Le village en feu

Bassignac, dimanche 31 mars 1901, un vent violent souffle depuis deux jours. Vers 11 heures du matin, des bergers allument un feu pour se chauffer près du village de Vendes. En peu de temps, le feu, sans doute mal éteint, se communique sur les coteaux à tous les bois voisins et l'incendie se propage rapidement. Il finit par gagner l'aile nord des bois de Montgroux et du Rieu. Le vent emporte, jusqu'à deux kilomètres de distance, des genets entiers embrasés. Ils atteignent les premières maisons du village de Montgroux, séparées des bois par plus d'un kilomètre de terres labourées. Les toits en chaume des maisons et granges situées sur la partie élevée deviennent en peu de temps la proie des flammes. On imagine l'effroi qui s'empare alors des habitants du village. L'adjoint au maire Antoine Vergne qui réside à Montgroux, fait aussitôt prévenir les communes voisines de Veyrières et de Champagnac par des cavaliers pour obtenir des secours.

La compagnie des pompiers de Champagnac, avec à sa tête le lieutenant Chabaud et le maire, Martin Paulin Chadefaux, se transporte sur les lieux du sinistre avec une pompe. Celle-ci est sans doute tirée à bras d'hommes ou tractée par des chevaux. Même avec un attelage, il faut du temps pour faire les huit kilomètres qui séparent Champagnac de Montgroux. C'est peu dire que les flammes ont fait leur œuvre lorsque les pompiers arrivent enfin au village. Deux maisons et trois granges sont déjà la proie des flammes. La pompe est rapidement mise en action. Les villageois s'organisent et forment une chaîne humaine pour l'alimenter. L'eau est transportée dans des seaux qui passent d'une main à l'autre avant d'être versés dans le réservoir de la pompe. On tente également de faire sortir les animaux des étables. Les enfants les plus

jeunes sont éloignés du sinistre. Une tradition orale a conservé le souvenir que les nourrissons et les plus jeunes sont amenés en contrebas du village dans le pré de « *la combe* » où s'écoule un ruisseau (1).

Ce n'est qu'au bout de quatre longues heures de lutte contre les flammes que l'incendie est enfin maîtrisé. Le *Réveil de Mauriac*, journal de l'arrondissement, relate les faits dans son édition du 16 avril. L'article souligne que chacun à « *vaillamment fait son devoir* » et salue l'action des sapeurs-pompiers de Champagnac, dirigés par les sergents Delot et Teyssandier. Quelques jours plus tard, la compagnie d'assurance l'Union, représentée dans l'arrondissement par son directeur Léon Aigueperse, « *agent principal* », fait remettre une « *gratification de 50 francs* » au corps des sapeurs-pompiers de Champagnac pour « *leur zèle* ».

Le village de Montgroux forme une petite communauté de hameau à l'ouest de Bassignac. En 1901, il compte 51 habitants répartis en une dizaine de familles. Toutes vivent de l'agriculture. Ces paysans sont propriétaires ou journaliers. Ils sont pour beaucoup pauvres et l'incendie est pour eux une catastrophe qui plonge certaines familles dans « *la plus complète misère* ».

Les 4 et 5 avril, trois habitants, Antoine Vergne, adjoint au maire de la commune depuis 1896, Paul Salvary et Antoine Magne se rendent en mairie pour adresser une demande de secours au Préfet du département du Cantal. A cette occasion, un procès verbal d'estimation des pertes est établi pour chacun par les deux commissaires nommés pour évaluer les pertes : les conseillers municipaux, Michel Vergne et Guillaume Thalamy.

Le village en feu

Dans l'incendie, Antoine Vergne, 35 ans, a perdu une grange ainsi qu'une maison couverte en chaume qui contenait une grande quantité de planches ainsi qu'une grande quantité d'outils et instruments aratoires. Ainsi 150 toises de planches de chaîne, 40 toises de madriers, une caisse de pendule, une table de cuisine, un établi avec presse, des outils de charronnage, vingt râteaux et 3 fourches en bois à donner le foin, sont partis en fumés. L'ensemble des pertes qu'il déclare à la préfecture s'élève à la somme de 4 300 francs (2). Seule la grange était assurée auprès de la compagnie de l'Union. La maison inhabitée n'était pas assurée et sa valeur est estimée à 2 350 francs. Le procès verbal précise qu'Antoine Vergne est père de deux enfants en bas-âge et « *ses moyens d'existence sont excessivement médiocres* ». La perte « *accompagnée d'un accident qui vient de lui arriver en se coupant un doigt le met dans une situation besogneuse* ».

Son voisin Antoine Magne, 60 ans, se retrouve, quant à lui, « *sans toit et sans abri* ». Sa maison d'habitation et sa grange ont été entièrement détruites par le feu. Le peu de biens qu'il possède, est en cendre. En mairie, il déclare avoir perdu une maison estimée à 1 200 francs avec son mobilier : deux lits garnis, deux tables de cuisine, six chaises, un pétrin, une armoire, son linge et ses vêtements, une paire de souliers, une batterie de cuisine. A cela vient s'ajouter la destruction de sa grange estimée à 2 000 francs avec le foin, la paille, le blé noir et les outils qui y étaient entreposés. L'ensemble de ses pertes s'élève à 4 440 francs. Illettré, Antoine Magne se retrouve dans « *une position nécessiteuse* ». Il ne possède qu'un maigre lopin de terre « *dont il n'a que la moitié de l'usufruit* » et qui se trouve « *grevé de dettes* ».

Paul Salvary, âgé de 36 ans, déclare quant à lui la destruction d'une grange. Outre le foin et la paille, l'incendie a détruit des outils aratoires, un tombereau, une charrue, un araire et une herse. Il a de plus provoqué la perte d'une ânesse d'une valeur de 150 francs ainsi que celle d'un veau estimé à 95 francs. L'ensemble des pertes s'élève à 3 400 francs. Cette situation est d'autant plus grave qu'elle frappe une famille qui vit dans la plus grande nécessité. Elle ne dispose que d'un bien insignifiant qui est de plus grevé de dettes. Père de trois enfants en bas âge, Paul Salvary a, en plus de sa famille, la charge de son père, infirme, âgé de 67 ans, ainsi que celle d'un « *frère idiot* », âgé de 34 ans.

Au total deux maisons d'habitation et trois granges ont été la proie des flammes. Le total des pertes est estimé à 12 140 francs. Sur l'ensemble des immeubles détruits, seule une grange est assurée. Les familles qui se retrouvent dans la plus grande nécessité se tournent vers le Préfet pour obtenir une aide de l'État. Leur demande rédigée en mairie est appuyée par le conseiller général du canton, le Docteur Béal. Au final, la Préfecture accorde un avis favorable aux trois demandes. Toutefois les sommes allouées, comme aide, sont très loin de couvrir les pertes occasionnées. Antoine Vergne reçoit 170 francs, Paul Salvary, 215 francs et Antoine Magne 220 francs.

Parmi les fléaux qui frappent le monde paysan de cette fin du XIX^{ème} siècle, l'incendie n'est pas l'un des moindre. Qu'il soit criminel ou accidentel, il est sans conteste un évènement spectaculaire qui marque les mémoires villageoises. En quelques heures, il peut ruiner les efforts d'accumulation et de travail de plusieurs générations d'une famille et la faire basculer dans la pauvreté. A ce titre, l'incendie de

Le village en feu

Montgroux de mars 1901, par son caractère exceptionnel, est un évènement révélateur des tensions du monde rural de ces premières années du XXème siècle. Qu'un aléa (incendie, intempéries, épizootie...) survienne et ce sont plusieurs familles qui sombrent

dans le dénuement et la dépendance. En frappant ce petit village d'une cinquantaine d'habitants, tous petits cultivateurs, il vient nous rappeler la pauvreté de ces familles paysannes auvergnates et l'extrême fragilité de leur condition sociale

Daniel CHARBONNEL
Périgueux, décembre 2015.

(1) - Le fait nous a été rapporté par notre grand père. Il tenait directement l'anecdote de la famille Vergne de Montgroux.

(2) selon les tables de conversion de l'Insee, 1 franc de 1901 équivaut à 3,87 euros de 2014.

Sources :

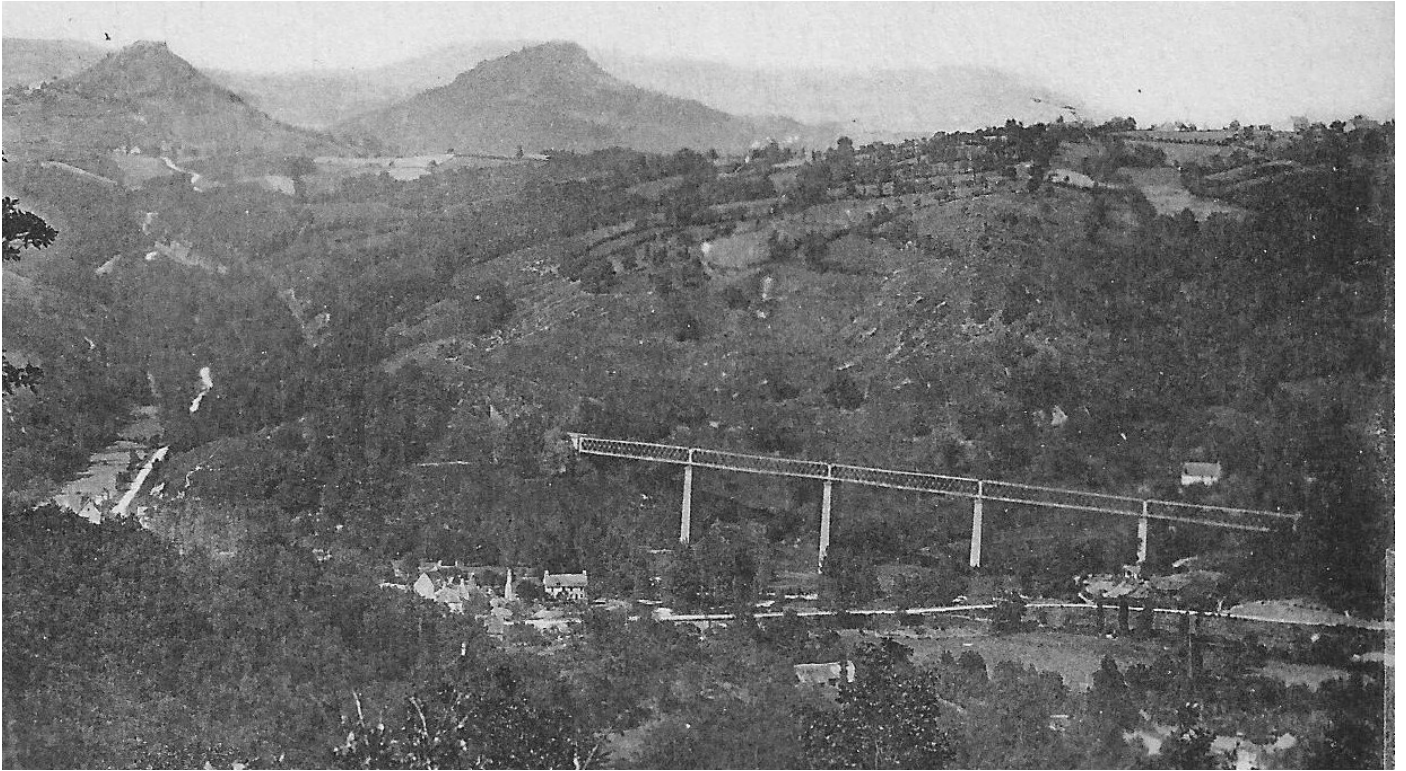
L'ensemble de la documentation est consultable aux Archives départementales du Cantal.

Voir en particulier la liasse coté 9 M 33.

Les circonstances de l'incendie sont rapportées par le Réveil de Mauriac, journal républicain de l'arrondissement, dans son édition du 16 avril 1901 (Archives départementales du Cantal, cote 23 JOUR - 4)

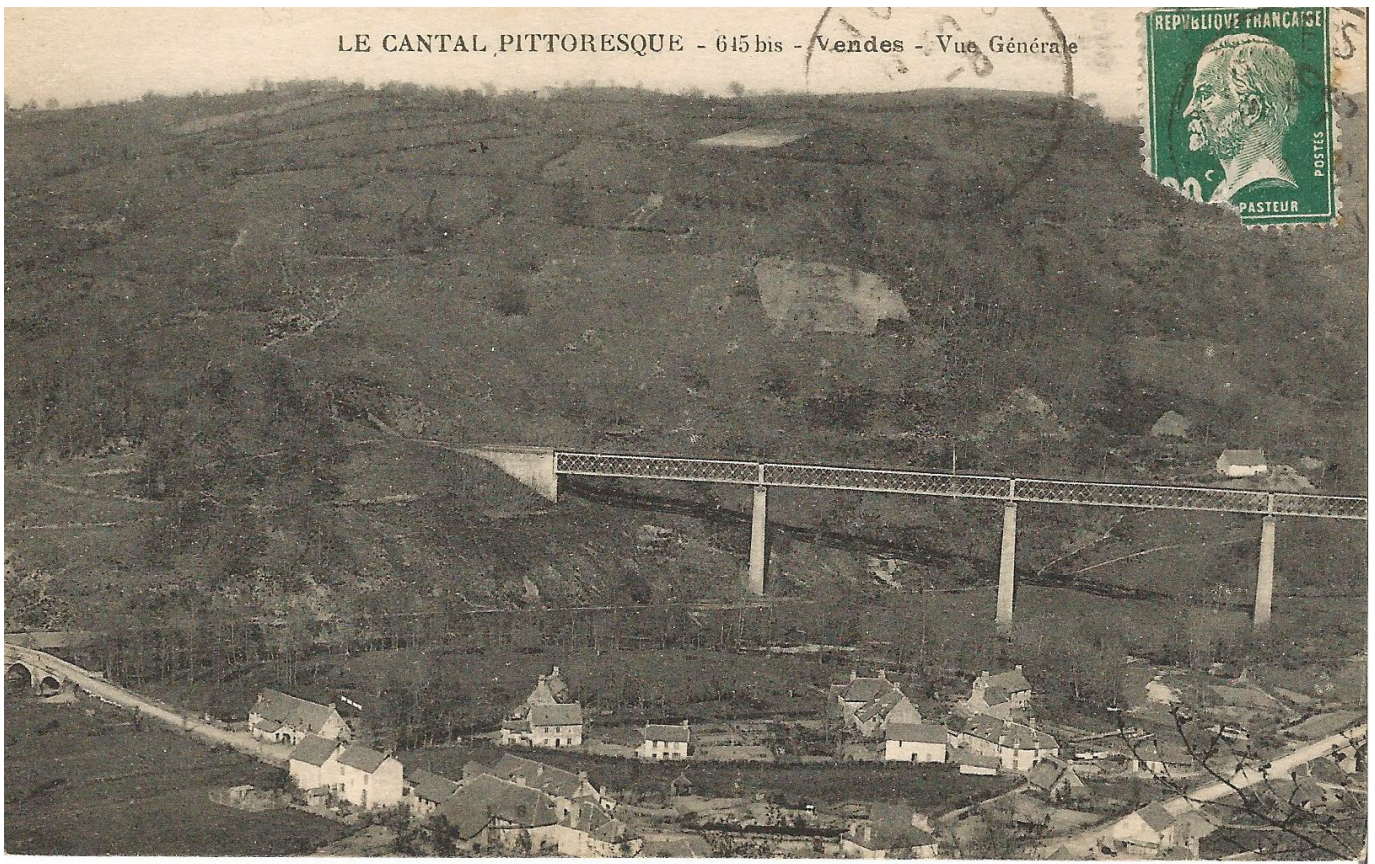
Le village en feu

Légende : Détail d'une carte postale non oblitérée, début XXème siècle. Vue du village et du viaduc de Vendes depuis « la percée » sur la route de Bort à Mauriac. En second plan les coteaux de Vendes avec sur le sommet du plateau, le village de Montgroux (bord droit de l'image). En arrière plan, le pic de Charlus et le « Bois Froustry » (ou « Bois forestier »). [coll. D. Charbonnel]



Le village en feu

Légende : Carte postale oblitérée en octobre 1929 (série « *le Cantal pittoresque* » numéro 645bis).
Vue générale du village, du viaduc et des coteaux de Montgroux. [coll. D. Charbonnel]



11

Le village en feu

Légende : Photographie de la famille Vergne en compagnie de Mme de la Marandais (cliché non daté, vers 1910). [coll. D. Charbonnel]



Le village en feu

Commentaire de la photographie : La famille Vergne pose sur cette photographie, au côté de Madame de La Marandais, propriétaire du domaine du Rieu¹. L'air sûr et le regard fixe, le père, Antoine Vergne², coiffé d'un chapeau noir à large bord, a, pour l'occasion, revêtu son « costume du dimanche » : chemise blanche, veste courte et pantalon étroit noirs. A une époque où la chaussure de cuir reste un luxe, il n'est pas étonnant de le voir chaussé d'une paire de sabots. Signe toutefois d'une certaine aisance, il porte sur lui sa montre glissée dans la poche gauche de sa veste et dont on aperçoit la chaîne. Antoine Vergne jouit d'une certaine notoriété au sein de sa commune. Depuis 1896, il est adjoint au maire³.

L'air à la fois étonné et amusé, ses quatre enfants, deux garçons et deux filles, se sont rangés à ses côtés. On reconnaît de gauche à droite : Guillaume que son père tient par le bras et Eugène, nés en 1899, Isabelle, née en 1901 et Eugénie, née en 1902. La tête rasée et portant des blouses longues, les garçons tiennent à la main des chapeaux de paille vernie. Les deux fillettes sont habillées de robes claires descendants jusqu'aux genoux. Tous les enfants portent semble-t-il des vêtements « de fêtes ». D'ailleurs pour l'occasion, ils ont quitté les sabots de tous les jours pour se chausser vraisemblablement de galoches en cuir. Compte tenu de

1 Sur le cliché à gauche, coiffée d'un chapeau à garnitures et s'appuyant sur son ombrelle.

2 Né à Montgroux le 26 septembre 1865, fils de Guillaume Vergne, « cordonnier » et de Jeanne Gauthier. En l'absence du père, migrant, l'enfant fut déclaré à sa naissance par son grand-père François Gauthier, cultivateur âgé de 68 ans (état-civil de la mairie de Bassignac)

3 Il semble qu'Antoine Vergne détenait un certain niveau d'instruction. Un cahier d'écolier, que nous conservons, atteste qu'il était inscrit en 1878, à l'âge de 13 ans, à « l'école primaire supérieure et pensionnat des frères d'Aurillac ».

l'estimation approximative de leur âge sur la photographie, on peut dater ce dernier avant 1910, vraisemblablement vers 1906⁴.

En retrait, sur la droite du cliché, se tient l'épouse : Eugénie Dufayet⁵. Les mains jointes et le regard incliné, elle semble intimidée et mal à l'aise face à l'objectif. Sa robe longue est protégée par un tablier noué à la taille. Elle est revêtue d'une pèlerine sombre sur ses épaules.

Les membres de la famille Vergne pose devant leur maison d'habitation. Construite en 1864, comme l'indique la date inscrite sur le linteau de la porte d'entrée du logis, cette demeure comprend un étage. Son toit est couvert en ardoises dites « d'Allasac ». Une *treille* dont le pied est à droite en entrant parcourt toute la façade entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Cette imposante maison est celle d'un paysan éleveur relativement aisé. La présence sur la droite du cliché d'un établi bas⁶ servant à travailler le bois et d'une meule à aiguiser, nous rappelle que nous sommes là dans la cour d'une ferme. L'habitation n'est séparée de la grange étable [*non visible sur le cliché*] que par quelques mètres. Aussi afin d'interdire l'accès de la maison d'habitation aux animaux (volailles, porcs...), la porte d'entrée, qui reste souvent ouverte pour éclairer et aérer le logis, est protégée par une simple barrière en bois.

4 Un autre enfant, Alfred, naît en 1907, n'est pas sur la photographie.

5 Née en 1874, elle avait épousé Antoine Vergne, à la mairie du Vigean (Cantal), le 30 avril 1898.

6 en occitan « *ban d'esclana* ».

Le village en feu

Légende : Maison du village de Montgroux sur la porte de laquelle figure une plaque de la compagnie d'assurance « l'Union ». [Cliché D. Charbonnel – août 2014]

